

Programme 2021 DÉVELOPPEMENT LICENCES

Incentives licences
Plus de licences = plus de services aux clubs



1 • LES CHÈQUES CADEAUX

Dispositif n°1 : incentive licence annuelle

La ffgolf récompense les personnes dans les clubs, principalement à l'accueil, pour le travail réalisé chaque jour pour promouvoir la licence.

Pour cela, la ffgolf propose, sous l'autorité du gestionnaire, une dotation sous forme de chèques cadeaux en relation avec l'augmentation du nombre de licences délivrées en 2021 par rapport à 2020.

Ces dotations sont déterminées comme suit :

CRITÈRES D'OBJECTIFS	CHÈQUES CADEAUX
Évolution de 0 à 19 licences par rapport à 2020*	100 €
Évolution de 20 à 39 licences par rapport à 2020*	200 €
Évolution de 40 à 69 licences par rapport à 2020*	400 €
Évolution de 70 à 89 licences par rapport à 2020*	800 €
Évolution de 90 à 109 licences par rapport à 2020*	1 000 €
Évolution de 110 à 129 licences par rapport à 2020*	1 200 €
Évolution de 130 et + licences par rapport à 2020*	1 600 €

*Pour les clubs ayant délivré + de 50 licences en 2020 (dans le cas d'une évolution négative du nombre de licences au niveau national, ces dotations pourront être revues à la baisse).

Ces chèques cadeaux seront adressés au gestionnaire du club et nous l'invitons à les offrir aux personnes qui promeuvent et délivrent les licences tout au long de l'année dans son club.

Dispositif n°2 : L'incentive création et reprise licence **NOUVEAU**

En 2021, la ffgolf souhaite développer ses actions de stimulation de vente de la licence par la mise en place d'une nouvelle incentive basée sur la création et la reprise licence.

Les clubs attentifs à la distribution de la licence auprès des golfeurs de demain seront récompensés par la remise de chèques cadeaux. Sous l'autorité du gestionnaire du club, la ffgolf offre cette dotation si le club affiche une augmentation de l'addition de son nombre licences créations et reprises délivrées en 2021 par rapport à 2020.

Ces dotations sont déterminées comme suit :

CRITÈRES D'OBJECTIFS CRÉATIONS + REPRISES	CHÈQUES CADEAUX
Évolution de 20 à 39 licences par rapport à 2020*	200 €
Évolution de 40 à 69 licences par rapport à 2020*	400 €
Évolution de 70 à 89 licences par rapport à 2020*	800 €
Évolution de 90 à 109 licences par rapport à 2020*	1000 €
Évolution de 110 à 129 licences par rapport à 2020*	1 200 €
Évolution de 130 et + licences par rapport à 2020*	1 600 €

* Pour les clubs ayant délivré + de 50 licences en 2020.

* Pour les clubs affichant une augmentation supérieure ou égale sur le nombre annuel de licences (dans l'hypothèse d'une évolution négative du nombre de licences au niveau national, ces dotations pourront être revues à la baisse).

Ces chèques cadeaux seront adressés au gestionnaire du club et nous l'invitons à les offrir aux personnes qui promeuvent et délivrent les licences tout au long de l'année dans son club.

2 • DOTATIONS COMPÉTITIONS JEUNES

Cette catégorie de joueurs est importante pour la ffgolf et pour nous tous car elle représente les pratiquants de demain dans vos golfs.

Constat

Les jeunes pratiquants et notamment ceux inscrits dans les écoles de golf ne sont pas toujours licenciés.

Dispositif

La ffgolf récompense les clubs qui développent leur nombre de licences jeunes au sein de leur golf. Pour cela, la ffgolf propose une dotation de compétition spécifique jeunes en relation avec l'augmentation du nombre de licences jeunes réalisée en 2021 par rapport à 2020. Ces dotations sont déterminées comme suit – sous réserve que l'évolution du nombre de licences jeunes au niveau national soit positive :

CRITÈRES D'OBJECTIFS	VALEUR DE LA DOTATION
Augmentation de 10 à 19 licences jeunes par rapport à 2020 *	150 €
Augmentation de 20 à 29 licences jeunes par rapport à 2020 *	300 €
Augmentation de 30 licences jeunes et + par rapport à 2020 *	450 €

* Pour les clubs ayant délivré + de 20 licences jeunes en 2020

Ces dotations sont destinées à l'organisation d'une compétition jeunes et seront envoyées en début d'année 2022.

Si vous n'avez pas encore adhéré volontairement à ces dispositifs pour bénéficier de l'ensemble des services, il vous suffit de retourner le bulletin d'adhésion ci-joint.

Un des deux exemplaires de l'acte d'adhésion est à retourner signé :

par e-mail à relations.clubs@ffgolf.org ou par courrier à :

ffgolf - Direction Relations et Développement Clubs - 68, rue Anatole France • 92309 Levallois-Perret Cedex